

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 26 février 2019 à 19 h, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Dany Côté Hélène De Champlain Diane Durand France Gagné Ruth Gagnon Diane Gauthier	MM.	Bruno Gagnon Josey Lacognata Marc Larocque Jean-Claude Martel Jimmy Tremblay
------------------	---	-----	--

Commissaires-parents :

M ^{mes}	Christine Doré Caroline Tremblay	MM.	Carl Bergeron Robert Tremblay
------------------	-------------------------------------	-----	----------------------------------

Sont également présents :

M ^{mes}	Johanne Allard, directrice générale par intérim Denyse Blanchet, accompagnatrice nommée par le MEES Catherine Gagné, directrice par intérim Sarah Tremblay, secrétaire générale	MM.	Paul Lalancette, directeur Sébastien Malenfant, directeur général adjoint par intérim Jocelyn Ouellet, directeur Nicolas Savard, directeur
------------------	--	-----	---

Absence :

M^{me} Sonia Desgagné

CC-2019-32

Vérification du quorum et mot de bienvenue

Le quorum étant atteint, Madame la présidente souhaite la bienvenue à tous.

CC-2019-33

Présentation du Rapport annuel 2017-2018

Madame la présidente Liz S. Gagné présente au public le Rapport annuel 2017-2018.

CC-2019-34

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Christine Doré et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour selon les sujets suivants :

1. Ouverture de la rencontre

- 1.1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
- 1.2. Présentation du Rapport annuel 2017-2018 *
- 1.3. Adoption de l'ordre du jour *
- 1.4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 janvier 2019 *

2. Sujets relatifs à la réussite éducative

- 2.1. Règles de passage *
- 2.2. Voyage hors Canada - École des Grandes-Marées – Boston *
- 2.3. Voyage hors Canada - École des Grandes-Marées – New York *
- 2.4. Voyage hors Canada - CFP L'Oasis – France *
- 2.5. Dépôt d'un projet pour le prix d'excellence de la FCSQ *
- 2.6. Maternelle 4 ans *

3. Sujets de nature contractuelle, immobilière, financière ou technologique

- 3.1. Acquisition d'équipements pédagogiques *
- 3.2. Acquisition de tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires *
- 3.3. Approvisionnement en fournitures de bureau 2019-2020 *
- 3.4. Octroi de contrat / Bloc sanitaire à l'école De La Pulperie *
- 3.5. Octroi de deux servitudes permanentes et de deux servitudes temporaires pour le ministère du Transport, terrain de l'école Marie-Médiatrice *

4. Sujets de nature corporative

- 4.1. Désignation des présidents des comités du conseil *
- 4.2. Adoption de la Politique pour promouvoir la civilité et pour prévenir et contrer la discrimination, le harcèlement, et la violence au travail *
- 4.3. Adoption de la Politique de dotation *
- 4.4. Adoption des Règles de régie interne du comité du conseil des ressources matérielles et informationnelles *
- 4.5. Amendement des Règles de régie interne du comité de vérification *
- 4.6. Règlement - Code d'éthique et de déontologie des commissaires / Autorisation de consultation *
- 4.7. Ordre du mérite scolaire 2019 *
- 4.8. Rapport mensuel de février *

5. Sujets statutaires

- 5.1. Courrier reçu *
- 5.2. Rapport de la présidente *
- 5.3. Rapport de la directrice générale par intérim *
- 5.4. Comptes rendus des comités de service et du comité de parents *

6. Clôture de la rencontre

ADOPTÉE

CC-2019-35

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 janvier 2019

Il est proposé par M. Carl Bergeron et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 janvier 2019 tel que déposé.

ADOPTÉE

CC-2019-36

Règles de passage

Conformément à l'article 233 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire établit annuellement les règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire.

Cette année, les travaux menés par le comité expert mandaté par le comité de répartition des ressources (CRR) ont mené à l'élaboration d'une offre de service renouvelée pour les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (DAA) au 1^{er} cycle du secondaire, pour l'année 2019-2020.

Par conséquent, cela a conduit les Services éducatifs à faire une révision importante des règles de passage consignées dans un seul document.

Ces règles ont pour objectif d'établir une démarche commune à l'organisation et permettent de prendre des décisions de classement pour la poursuite du cheminement scolaire de l'élève en favorisant sa réussite.

CONSIDÉRANT les travaux du comité expert mandaté par le comité de répartition des ressources menés sur l'élaboration d'une offre de service renouvelée pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au 1^{er} cycle du secondaire;

CONSIDÉRANT que lesdits travaux ont conduit à une révision importante des règles de passage;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès du comité de concertation des écoles primaires et secondaires;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès du comité de parents;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès du Syndicat de l'enseignement du Saguenay;

CONSIDÉRANT la présentation des travaux effectuée auprès des membres du conseil lors du comité plénier du 12 février 2019;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'ADOPTER les règles de classement du passage d'un ordre d'enseignement primaire à celui du secondaire et du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire.

ADOPTÉE

CC-2019-37

*Voyage hors Canada -
École des Grandes-
Marées – Boston*

Le conseil d'établissement de l'école secondaire des Grandes-Marées a approuvé le voyage à Boston de 51 élèves de 2^e secondaire, ainsi que 5 accompagnateurs. Ce voyage est prévu du 15 au 18 mai 2019.

Les objectifs de ce voyage permettront aux élèves de vivre des apprentissages à l'extérieur d'un contexte de classe en y insérant un contenu éducatif en lien avec les programmes de formation. Ils pourront ainsi établir des liens entre les apprentissages scolaires et la réalité de tous les jours et mettre en pratique leurs acquis et développer leurs compétences liées aux divers programmes de formation disciplinaire (univers social, les langues, éthique et culture religieuse et autres) en contexte réel d'apprentissage.

CONSIDÉRANT l'acceptation du projet de voyage par le conseil d'établissement de l'école secondaire des Grandes-Marées selon la résolution CE2018-79-2;

CONSIDÉRANT les autorisations données par les parents des élèves concernés;

CONSIDÉRANT l'ensemble des mesures de sécurité prises par les directions et les accompagnateurs de l'école;

CONSIDÉRANT la vérification effectuée par le Service des ressources matérielles affirmant que le formulaire d'assurance est conforme;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

D'AUTORISER la participation d'un groupe de 51 élèves et de 5 accompagnateurs de l'école secondaire des Grandes-Marées ayant comme destination Boston pour la période du 15 au 18 mai 2019.

ADOPTÉE

CC-2019-38

Voyage hors Canada -
École des Grandes-
Marées – New York

Le conseil d'établissement de l'école secondaire des Grandes-Marées a approuvé le voyage à New York de 51 élèves de 5^e secondaire, ainsi que 5 accompagnateurs. Ce voyage est prévu du 15 au 19 mai 2019.

Les objectifs de ce voyage permettront aux élèves de compléter et d'intégrer les apprentissages dans le cadre d'activités d'enseignement (instruire), de compléter leur formation sociale et personnelle, intellectuelle et culturelle par des activités autres qu'académiques (qualifier, socialiser).

CONSIDÉRANT l'acceptation du projet de voyage par le conseil d'établissement de l'école secondaire des Grandes-Marées selon la résolution CE2018-79-5;

CONSIDÉRANT les autorisations données par les parents des élèves concernés;

CONSIDÉRANT l'ensemble des mesures de sécurité prises par les directions et les accompagnateurs de l'école;

CONSIDÉRANT la vérification effectuée par le Service des ressources matérielles affirmant que le formulaire d'assurance est conforme;

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

D'AUTORISER la participation d'un groupe de 51 élèves et de 5 accompagnateurs de l'école secondaire des Grandes-Marées ayant comme destination New York pour la période du 15 au 19 mai 2019.

ADOPTÉE

CC-2019-39

Voyage hors Canada -
CFP L'Oasis – France

Le conseil d'établissement du CFP L'Oasis a approuvé le stage à l'international en France de 12 élèves du secteur coiffure, ainsi que 2 accompagnateurs. Ce voyage est prévu du 23 avril au 8 mai 2019.

La France étant reconnue au niveau de la coiffure, nos élèves pourront ainsi être formés et s'inspirer des courants européens reconnus comme étant à la base de nombreuses pratiques novatrices. En partenariat avec le lycée Jean Monnet en France, ce stage à l'international aux fins de formation a pour but de développer l'ouverture d'esprit des élèves, de leur permettre de faire des liens entre les apprentissages et les méthodes de travail, d'améliorer et de développer de nouvelles compétences.

De plus, ce stage augmentera leur estime de soi et leur confiance en eux, ce qui facilitera leur recherche d'emploi à leur retour.

CONSIDÉRANT l'acceptation du projet de voyage par le conseil d'établissement du CFP L'Oasis selon la résolution du 30 octobre 2018;

CONSIDÉRANT les autorisations données par les parents des élèves concernés;

CONSIDÉRANT l'ensemble des mesures de sécurité prises par les directions et les accompagnateurs de l'école;

CONSIDÉRANT la vérification effectuée par le Service des ressources matérielles affirmant que le formulaire d'assurance est conforme;

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

D'AUTORISER la participation d'un groupe de 12 élèves du secteur coiffure et de 2 accompagnateurs du CFP L'Oasis pour un stage international en France pour la période du 23 avril au 8 mai 2019.

ADOPTÉE

CC-2019-40

*Dépôt d'un projet pour le
prix d'excellence de la
FCSQ*

La Fédération des commissions scolaires du Québec lance un concours annuellement afin de souligner et reconnaître les initiatives des milieux. Cette année, le thème L'école publique riche de sa diversité vise à mettre en lumière les projets qui ont pour but de favoriser l'intégration et l'inclusion, offrir un environnement sain, combattre les préjugés, inciter à la mixité et permettre à chacun d'atteindre son plein potentiel.

La Commission scolaire a donc soumis la candidature du projet Petapan qui s'inscrit dans la vision de ce concours.

CC-2019-41

Maternelle 4 ans

En suivi à l'ensemble des informations livrées concernant l'ouverture de classes de maternelle 4 ans pour 2019-2020 en comité plénier le 19 février, M^{me} Catherine Gagné, directrice par intérim des Services éducatifs jeunes fait le point sur le dossier en date de ce jour.

CC-2019-42

*Acquisition
d'équipements
pédagonumériques*

Dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur, le Ministère a mandaté Collecto Services regroupés en éducation, pour lancé l'appel d'offres.

Le 3 juillet 2018, le Gouvernement du Québec a émis un décret 927-2018 autorisant les commissions scolaires à conclure les contrats relatifs à l'acquisition d'équipement numérique à des fins pédagogiques jusqu'au 31 octobre 2018, et ce, sans toutefois dépasser les montants maximaux de 594 132 \$. Il a également spécifié que ces contrats soient conclus avec les soumissionnaires retenus au terme d'appels d'offres sur invitation effectués par Collecto Services regroupés en éducation.

Pour faire suite à la résolution CC-2018-307, qui autorise l'adhésion au regroupement d'achats, une première commande de 457 495,00 \$ (avant taxes) a été effectuée. Cette dernière a été approuvée en vertu de la délégation de fonctions et de pouvoirs durant la période estivale et mis en point d'information CC-2018-332.

CONSIDÉRANT le support à la mise en place du Plan d'action numérique du Ministère, des projets détaillés 2018-2019 des technologies de l'information et des communications (TIC) adoptés par le conseil des commissaires du 12 juin 2018 (résolution CC-2018-277);

CONSIDÉRANT la résolution CC-2018-307, datant du 26 juin 2018, autorisant la participation de la Commission scolaire au regroupement d'achats d'équipements pédagonumériques auprès de Collecto Services regroupés en éducation;

CONSIDÉRANT le décret 927-218;

CONSIDÉRANT les contrats conclus avec les soumissionnaires retenus au terme d'appels d'offres sur invitation effectués par Collecto Services regroupés en éducation, avant le 31 octobre 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel
et résolu :**

DE RETENIR, pour l'acquisition d'équipements pédagogiques numériques requis pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le plus bas soumissionnaire conforme, soit la Coopérative de l'Université Laval pour un montant de 56 358 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

CC-2019-43

Acquisition de tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires

Pour faire suite aux résultats des expérimentations en 2009, la Commission scolaire a déployé dans ses locaux de classe plus de 700 tableaux numériques interactifs au cours des 9 dernières années. Comme planifié dans les projets détaillés 2018-2019 en technologies, la désuétude des équipements et les nouveaux besoins nécessitent cette acquisition.

CONSIDÉRANT la résolution CC-2017-252, datant du 13 juin 2017, adoptant le plan d'action triennal des technologies de l'information 2017-2020;

CONSIDÉRANT la résolution CC-2017-378, datant du 10 octobre 2017, autorisant la participation de la Commission scolaire au regroupement d'achats d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives auprès de Collecto, Services regroupés en éducation;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé par Collecto, Services regroupés en éducation, le 6 octobre 2017 (SAR150-2017);

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 10 novembre 2017;

CONSIDÉRANT la mise à jour du parc des TNI, faisant partie des projets détaillés 2018-2019 des technologies de l'information et des communications (TIC) adoptés par le conseil des commissaires du 12 juin 2018 (résolution CC-2018-277);

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

DE RETENIR, pour l'acquisition de tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires requis pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le plus bas soumissionnaire conforme ayant un bureau d'affaires sur le territoire desservi par la commission scolaire, soit Solutions informatiques Inso inc. pour un montant de 87 640 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

CC-2019-44

Approvisionnement en fournitures de bureau 2019-2020

L'acquisition des fournitures de bureau avoisine chaque année une somme de 60 000 \$ pour l'ensemble de nos établissements.

Chaque année, un appel d'offres effectué par le biais du SEAO, permet d'actualiser la valeur des articles pour le catalogue de fournitures de bureau 2019-2020.

CONSIDÉRANT la nécessité d'approvisionnement en fournitures de bureau pour les établissements de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé le 8 janvier 2019;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 30 janvier 2019;

CONSIDÉRANT la politique d'approvisionnement en biens et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C65.1);

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

DE RETENIR pour l'achat des fournitures de bureau requises par les établissements de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour la période se situant entre le 1^{er} mars 2019 et le 28 février 2020, les plus bas soumissionnaires conformes par article, soit Mégaburo, Brassard Buro et Brault et Bouthillier.

ADOPTÉE

CC-2019-45

Octroi de contrat / Bloc
sanitaire à l'école De La
Pulperie

Dans le cadre de la mesure de résorption du déficit de maintien (50622) pour l'année 2018-2019, un appel d'offres public a été lancé en vue de l'octroi du contrat de travaux de construction visant la réfection des blocs sanitaires de l'école De La Pulperie.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé le 25 janvier 2019;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 20 février 2019;

**Il est proposé par M. Carl Bergeron
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de réfection des blocs sanitaires de l'école De La Pulperie au plus bas soumissionnaire conforme, soit Isofor inc. au montant de 465 662,87 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

CC-2019-46

Octroi de deux servitudes
permanentes et de deux
servitudes temporaires
pour le ministère du
Transport, terrain de
l'école Marie-Médiatrice

Dans le cadre des travaux de réfection de trois ponceaux sur la route 170 à Rivière-Éternité, le ministère du Transport du Québec a effectué une demande le 14 février 2019 au directeur du Service des ressources matérielles. Elle consiste à obtenir des droits de servitudes permanents pour l'installation et l'entretien de glissières de sécurité ainsi que d'un droit de servitude temporaire de travail qui servira à circuler sur une partie du terrain en vue de l'installation. De plus, le Ministère a fait parvenir une deuxième demande le 19 février 2019 pour obtenir une servitude temporaire d'une superficie approximative de 675 m² pour l'installation de roulottes de chantier pendant les travaux.

CONSIDÉRANT le projet du ministère des Transports du Québec pour la réfection de trois ponceaux, sur la route 170 dans la municipalité de Rivière-Éternité, entre l'église et l'école Marie-Médiatrice;

CONSIDÉRANT que les travaux seront effectués à l'été 2019, à compter du début juillet ou à l'été 2020 et que l'état des lieux sera remis dans le même état qu'avant les travaux;

CONSIDÉRANT que ces servitudes sont d'utilité publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**Il est proposé par M^{me} Dany Côté
et résolu :**

D'ACCORDER deux droits de servitude permanents pour l'installation et l'entretien de glissières de sécurité sur le terrain de l'école Marie-Médiatrice ainsi qu'un droit de servitude temporaire de travail sur deux ans en plus d'un droit de servitude pour l'installation des roulottes de chantier, effectives physiquement seulement durant la période des travaux soit durant 4 à 6 semaines, au ministère du Transport du Québec à l'été 2019, à compter du début juillet, ou à l'été 2020.

ADOPTÉE

CC-2019-47

*Désignation des
présidents des comités
du conseil*

Conformément au règlement Régie interne de l'organisation, le conseil doit désigner annuellement les présidents des comités du conseil, après recommandation respective de ceux-ci.

CONSIDÉRANT la composition des comités du conseil (résolution n° CC-2018-459);

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit désigner les présidents des comités du conseil après recommandation respective de ces derniers;

CONSIDÉRANT que le rôle de président prévoit les fonctions suivantes : - Est le gardien des rôles, des mandats et des responsabilités du comité; - Dirige les réunions du comité et en assure le bon fonctionnement; - Est le porte-parole du comité auprès du conseil des commissaires et à ce titre, il présente les orientations, les positions et les recommandations prises par le comité;

**Il est proposé par M. Jimmy Tremblay
et résolu :**

DE DÉSIGNER les commissaires suivants afin de présider chacun des comités du conseil :

- Comité de gouvernance et d'éthique : M^{me} Ruth Gagnon
- Comité des ressources humaines : M. Jean-Claude Martel
- Comité de vérification : M^{me} Diane Durand
- Comité du conseil des ressources matérielles et informatiques : M. Marc Larocque

ADOPTÉE

CC-2019-48

*Adoption de la Politique
pour promouvoir la civilité
et pour prévenir et
contrer la discrimination,
le harcèlement, et la
violence au travail*

La Direction générale a reçu le mandat de revoir la politique de Prévention de la violence et du harcèlement au travail afin de répondre à l'arrêté ministériel qui stipule de réviser sans délai cette politique et d'en assurer l'application strictement.

Le comité pour promouvoir la civilité et pour prévenir et contrer la discrimination a présenté le projet de la politique ainsi que son cadre le 11 décembre 2018, le 7 et le 16 janvier 2019 aux divers comités et aux présidents des associations de l'AQCS et l'ADEERS.

Le comité pour promouvoir la civilité et pour prévenir et contrer la discrimination, le harcèlement et la violence au travail, après les retours reçus de ces diverses consultations, recommande l'adoption de ladite politique et de son cadre d'application.

CONSIDÉRANT le Plan d'action mis en œuvre suite aux mesures correctrices contenues dans l'arrêté du ministériel daté du 1^{er} juin 2018;

CONSIDÉRANT le mandat reçu par la Direction générale de revoir la politique de prévention de la violence et du harcèlement au travail;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des différentes instances concernées;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée en comité plénier le 19 février;

**Il est proposé par M. Josey Lacognata
et résolu :**

D'ADOPTER la politique pour promouvoir la civilité et pour prévenir et contrer la discrimination, le harcèlement et la violence au travail ainsi que son cadre d'application.

ADOPTÉE

CC-2019-49

*Adoption de la Politique
de dotation*

Le Service des ressources humaines a reçu le mandat de revoir la politique de dotation, et ce, afin d'assurer une saine gestion collaborative qui respecte les cadres règlementaires et légaux en gestion des ressources humaines et afin de répondre à l'évolution constante des besoins de nos établissements et de nos services.

Au-delà du fait qu'une saine gouvernance requiert que les pouvoirs et les responsabilités soient délégués au niveau approprié d'autorité, la politique a été revue pour répondre davantage aux besoins de la Commission scolaire en étant plus conviviale et basée sur trois principes fondamentaux soient; le principe de compétences, le principe d'impartialité et le principe de responsabilité partagée entre le service des ressources humaines et les directions des unités administratives (École/Centre/Service).

Le Service des ressources humaines a présenté le projet de Politique de dotation au comité des ressources humaines aux rencontres du 20 novembre 2018 et du 15 janvier 2019.

Le comité des ressources humaines après avoir analysé ledit projet de politique recommande d'entreprendre le processus de consultation

CONSIDÉRANT le Plan d'action mis en œuvre suite aux mesures correctrices contenues dans l'arrêté du ministériel daté du 1^{er} juin 2018;

CONSIDÉRANT le rapport de Deloitte présenté en septembre 2018 relatant l'importance de revoir la politique de dotation;

CONSIDÉRANT le mandat reçu par le Service des ressources humaines de revoir la politique de dotation;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel
et résolu :**

D'ADOPTER la politique de dotation du comité des ressources humaines.

ADOPTÉE

CC-2019-50

*Adoption des Règles de
régie interne du comité
du conseil des
ressources matérielles et
informationnelles*

Conformément au 5^e alinéa de l'article 193.1 de la LIP, le conseil des commissaires peut instituer d'autres comités pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions ou pour l'étude de questions particulières. Ainsi, le conseil des commissaires a institué, via le règlement Régie interne de l'organisation,

le comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles.

Le comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles, lors de sa rencontre du 18 février 2019, analysé le projet présenté et en recommande l'adoption.

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 5^e alinéa de l'article 193.1 de la LIP, le conseil des commissaires peut instituer des comités pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions ou pour l'étude de questions particulières;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a institué le comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles en vertu du règlement Régie interne de l'organisation et en a déterminé le mandat;

CONSIDÉRANT le plan d'action mis en œuvre suite aux mesures correctrices contenues dans l'arrêté ministériel daté du 1^{er} juin 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

D'ADOPTER les règles de régie interne du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles.

ADOPTÉE

CC-2019-51

*Amendement des Règles
de régie interne du
comité de vérification*

En vertu de l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires doit instituer un comité de vérification ayant notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire. De plus, l'article 195 prévoit l'établissement de leurs règles de régie interne.

En cohérence avec le règlement Régie interne de l'organisation, des modifications sont proposées.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires doit instituer un comité de vérification ayant notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire.

CONSIDÉRANT les amendements proposés en cohérence avec le projet de règlement de régie interne de l'organisation;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité de vérification;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

D'AMENDER les règles de régie interne du comité de vérification selon les modifications proposées.

ADOPTÉE

CC-2019-52

Règlement - Code
d'éthique et de
déontologie des
commissaires /
Autorisation de
consultation

Dans le cadre de la mesure correctrice 2 a) de l'arrêté ministériel reçu le 1^{er} juin 2018, des travaux ont été menés afin d'amender le Code d'éthique et de déontologie des commissaires.

Ainsi, le projet de document est déposé pour autorisation à entreprendre le processus de consultation.

CONSIDÉRANT les travaux menés dans le cadre de la mesure 2 a) de l'arrêté ministériel transmis à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay le 1^{er} juin 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique;

**Il est proposé par M. Bruno Gagnon
et résolu :**

D'AUTORISER la secrétaire générale à entreprendre le processus de consultation prévu.

ADOPTÉE

CC-2019-53

Ordre du mérite scolaire
2019

Comme chaque année, la Commission scolaire doit procéder à la nomination d'une personnalité significative afin de recevoir la médaille de l'Ordre du mérite.

Cette distinction qu'est l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) reconnaît notamment le leadership du récipiendaire, son influence, son engagement, sa rigueur et le travail qu'il a effectué pour favoriser la cause de l'éducation.

Historiquement, le conseil des commissaires procède à la nomination par alternance entre la médaille d'argent et la médaille de bronze. L'année 2019 serait donc une médaille de bronze.

Critères - Médaille de bronze :

- *Décernée à une personne ayant œuvré au service d'une commission scolaire et qui a su mettre en place des activités ou des programmes qui ont favorisé la réussite éducative des jeunes.*

CONSIDÉRANT que lors de la rencontre annuelle du Conseil des commissions scolaires de la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean qui se tiendra le 6 avril 2019, la Fédération des commissions scolaires du Québec doit remettre une médaille de l'Ordre du mérite à une personnalité administrative ou publique associée au vécu de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissions scolaires de la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean s'est adressé à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour qu'elle lui soumette le nom d'une ou d'un médaillé;

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

DE SOUMETTRE le nom de M. Cuahutemoc Sanchez, comme choix de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour recevoir la médaille de l'Ordre du mérite.

ADOPTÉE

CC-2019-54

Rapport mensuel de
février

Le 1^{er} juin 2018, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, par arrêté ministériel, transmettait à la Commission scolaire plus d'une vingtaine de mesures correctrices sur le plan de la gouvernance et de la gestion administrative à mettre en œuvre et appliquer. Ce même arrêté exigeait également que la Commission scolaire fasse rapport mensuellement de l'état d'avancement de l'application des mesures correctrices ainsi que des mesures additionnelles découlant du mandat de l'accompagnatrice prolongé jusqu'au 1^{er} juin 2019. Le septième rapport, soit celui de février 2019, est soumis au conseil.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel transmis à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay le 1^{er} juin 2018;

CONSIDÉRANT les mesures correctrices ordonnées par ledit arrêté;

CONSIDÉRANT la répartition entre le comité de gouvernance et d'éthique, le comité de vérification ainsi que le comité ad hoc du conseil des mesures touchant le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'identification du Comité de coordination des services, pour les mesures touchant la gestion administrative, comme étant le porteur du plan d'action;

CONSIDÉRANT la présentation de l'état d'avancement des travaux;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ADOPTER le Rapport sur l'état d'avancement de l'application des mesures correctrices témoignant pour le mois de février 2019;

D'AUTORISER la secrétaire générale à transmettre le rapport ainsi que son annexe à M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que copie au bureau des enquêtes de ce ministère.

ADOPTÉE

CC-2019-55

Courrier reçu

Chaque membre du conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 22 janvier au 22 février 2019.

CC-2019-56

Rapport de la présidente

Est déposé le rapport de la présidente concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 29 janvier 2019

- Participation au lancement de l'école du rock à l'école Le Roseau en compagnie de la directrice générale par intérim;
- Participation à une rencontre du comité de sélection au poste de la direction générale adjointe par intérim, en compagnie des membres dudit comité

Le 30 janvier 2019

- Participation à une rencontre d'information relative aux concentrations sport-arts-études.

Le 7 février 2019

- Préparation de la rencontre du comité plénier du conseil des commissaires, en compagnie de la vice-présidente, de la directrice générale par intérim, de la secrétaire générale et de l'accompagnatrice nommée par le MEES;
- Participation à une rencontre relative à la Fondation de la réussite du Fjord, en compagnie de la directrice générale par intérim et de la secrétaire générale.

Le 11 février 2019

- Participation à une rencontre de travail, en compagnie de la directrice générale par intérim et de l'accompagnatrice nommée par le MEES;

Le 14 février 2019

- Préparation de la rencontre du comité plénier du conseil des commissaires, en compagnie de la directrice générale par intérim, de la secrétaire générale et de l'accompagnatrice nommée par le MEES.

Le 22 février 2019

- Préparation du conseil des commissaires, en compagnie de la vice-présidente, de la directrice générale par intérim, de la secrétaire générale et de l'accompagnatrice nommée par le MEES.

CC-2019-57

Rapport de la directrice générale par intérim

Est déposé le rapport de la directrice générale par intérim concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines:

Le 29 janvier 2019

- Participation au lancement médiatisé du projet de l'École du Rock à l'école Le Roseau en compagnie de la présidente;
- Participation à une rencontre du comité de sélection pour le poste de direction générale adjointe par intérim, en compagnie des membres dudit comité.

Le 30 janvier 2019

- Participation à une rencontre du comité de sélection de gestionnaires administratifs pour la banque de relève.

Le 6 février 2019

- Rencontre pour discuter d'un possible partenariat avec Desjardins concernant des prêts et bourses pour le programme d'Éducation internationale, accompagnée M. Sébastien Renaud et de la conseillère en communication.
- Participation au comité de parenté afin de présenter la consultation de la politique pour promouvoir la civilité, contrer la violence, l'intimidation et le harcèlement au travail.

Le 7 février 2019

- Préparation de la rencontre du comité plénier du conseil des commissaires en compagnie de la présidente et de la vice-présidente, de la secrétaire générale et de l'accompagnatrice nommée par le MEES.

Le 14 février 2019

- Préparation de la rencontre du comité plénier du conseil des commissaires en compagnie de la présidente, de la secrétaire générale et de l'accompagnatrice nommée par le MEES.

Le 20 février 2019

- Participation au Regroupement Action Jeunesse et à la présentation de M^{me} Marie-Ève Blackburn, chercheuse à Écobes, sur les Mythes et réalités sur la génération Z, en compagnie de plusieurs partenaires jeunesse

CC-2019-59

*Comptes rendus des
comités de service et du
comité de parents*

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres du Comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles du 20 novembre 2018, du Comité de parents et du Comité de vérification et de finances du 9 janvier 2019, du Comité de service des ressources humaines du 15 janvier 2019 et du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (CCEHDAA), également du 15 janvier 2019.

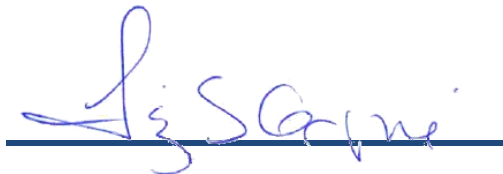
CC-2019-61

Clôture de la rencontre

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

QUE la présente séance soit close, il est 20 h 15.

ADOPTÉE



La présidente



La secrétaire générale